



FÉDÉRATION FRANÇAISE de JEU de BALLE au TAMBOURIN

COMITE DIRECTEUR N°17 du 05 Octobre 2007

Présents : Frédéric Atger, Bernard Barral, Jacques Bousquet, Gilbert Can, Josette Can, Philippe Cazzani, Lionel Charles, Stéphan Coste, Pascal Fabre, Christine Galant, Max Lamolle, Christian Pille, Antoine Sanchez, Nicolas Terme, Séverine Tessier.

Représentés : Paul Dô (pouvoir B Barral),

Excusés : Bernard Labarias, Laurent Zumello, Josette Bousquet, Annie Cazzani, .

Absents : Guy Castelbou, Gilbert Poujade, Freddy Tarin.

Bernard Barral ouvre la séance à 20h30.

1 – Approbation du Procès Verbal du Comité Directeur N°16 du 19 Août 07 :

Approbation du procès verbal de la réunion du 19 Août 2007 :

- Pour 15
- Abstention 1
- Contre 0

Après discussions, il est demandé à Pascal Fabre un devis pour une petite sonorisation afin d'enregistrer le Comité Directeur et faciliter ainsi le report de la fidélité des débats.

2 – Modifications du règlement sportif :

1 - Le Comité Directeur a déjà arrêtées deux modifications à proposer à la prochaine Assemblée Générale il s'agit :

- Toutes les rencontres vont en 13 avec double avantage
- La règle du double contact à l'intérieur du tambourin est supprimée

2 - Une troisième modification a été évoquée en bureau : interdiction de masquer la balle volontairement

Une lettre a été adressée au président des arbitres pour avoir leur avis.

Après discussion il est décidé de proposer la modification suivante :

- Le joueur qui cache volontairement une balle de son coéquipier perd le 15.

A ce sujet est évoqué la pression mise sur les arbitres cette année.

Il est demandé au président de rappeler lors de l'assemblée générale que les joueurs mais aussi les dirigeants et les spectateurs doivent respecter les arbitres.

D'autre part le Comité Directeur demande aux arbitres d'appliquer les sanctions qui sont en leur possession notamment les cartons jaunes et rouges.

Le comité rappelle qu'il défendra les arbitres dans leurs tâches.

3 - Les balles en salle

Le bureau avait décidé d'utiliser la balle ARTENGO chez décathlon. Le Comité Directeur demande à ce que la balle « Giacomuzzi » soit essayée. La fabrique revendrait ces balles. Quelques balles vont être commandées pour être essayées.

4 – Règlement en salle

Philippe Cazzani et Gilbert Can ainsi que la ligue Languedoc Roussillon l'ont relu.

Il semble qu'il convienne à tous. Gilbert Can est chargé de le mettre en forme définitivement et de la comparer avec le règlement international.

3 –informations et questions diverses :

Partenariat avec le lycée Joliot Curie de Sète

Ce lycée fait actuellement un échange avec une classe de terminale tchèque et fait la promotion auprès de ces élèves des traditions héraultaises.

La Fédération va leur offrir 5 tambourins et 2 balles ainsi que 30 tee-shirts. (la ligue LR et le comité 34 participeront)

La remise des tambourins aura lieu le jeudi 18 octobre vers 19h00 après un match de démonstration à 18h00 sur le terrain de Florensac. Un élu de la fédération sera présent.

De plus, une collation de départ aura lieu le mercredi 24 octobre à 19h00 au lycée et le Président y participera.

Il est à noter que c'est ce lycée qui a fabriqué la machine de la fabrique et que le contact doit être renoué.

Coupe du Monde Rugby

8000 prospectus de la Fédération ont été distribués à l'occasion des 3 matchs de la Coupe du Monde à Montpellier.

Le Président remercie Pascal Fabre d'avoir permis à la Fédération d'être présente ainsi que les bénévoles qui ont participé à ces 3 journées.

Soirée des champions :

Un point est fait sur l'organisation. Le président ne comptant pas mettre de grand écran pour le match de rugby, une grande partie des membres du comité demande cette installation. La décision est donc prise (ce compte rendu étant fait après le match, ils avaient raison).

Création de clubs :

Deux nouveaux clubs viennent de se créer dernièrement.

Tambourin Club de Fabrègues

Monsieur Jean Louis CUCALA

4 impasse Lou Paillas

34690 FABREGUES

Tel : 06 09 17 57 31

Tambourin Club de Teyran

Mademoiselle Céline EDOUARD

4 rue Paul Valéry

34130 CANDILLARGUES

Tel : 06 94 97 00 68

Calendrier des réunions de fin de saison : joint en annexe

Intervention de Max Lamolle : Il informe le comité que lors de la dernière AG du CROS, il s'était aperçu que bon nombre de Ligues ne votaient pas par licence mais par personnes (1,2,3 licences = une voix). Une discussion a lieu à ce sujet, certains membres craignent que le coût des licences dirigeants fasse baisser leur nombre. Il est décidé d'attendre un an pour faire un bilan. En effet l'organisation des votes a été faite au mois de Mars et il convient d'avoir un peu de recul. Bernard Barral dit qu'il n'est pas opposé à revoir le système mais qu'il souhaite rester dans la légalité.

Démonstration avec l'ASB Hérault : Pascal Fabre relate la démonstration qui a été faite à Florensac avec les joueurs de rugby de l'ASB. Elle s'est soldée par un réel succès et un grand intérêt de ces joueurs pour notre sport. A cette occasion Guy Castelbou, représentant la Fédération a remis quelques tambourins au staff biterrois.

4 – Informations aux clubs:

Les clubs peuvent faire parvenir avant le 7 novembre, dernier délai, leurs propositions de modifications au règlement sportif (celles-ci seront étudiées par le Comité Directeur pour proposition éventuelle à l'assemblée générale)

Des postes sont à pourvoir au Comité Directeur, notamment celui de médecin fédéral, les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature motivée avant le 7 novembre, dernier délai.

Le Secrétaire Général Adjoint
Stéphan COSTE



Le Président
Bernard BARRAL



Document transmis à :

- tous les présidents de ligues, comités et clubs.
- tous les membres du Comité Directeur.